

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD137

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 59 BIS AA

1° À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« les mots »,

les mots :

« la référence »

2° En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« sont remplacés »,

les mots :

« est remplacée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.